
Nomination d'un boursier au Collège Royal d'henry IV.

Numéro d'inventaire : 1979.29240

Auteur(s) : Emile Langsdorff

Pierre Paul Royer-Collard

Georges Cuvier

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Commission de l'Instruction publique

Description : Feuille imprimée complétée à la main. Sceau. Papier collant, taches.

Mesures : hauteur : 309 mm ; largeur : 207 mm

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Lieux : Paris, Paris

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Collège Royal
de Paris

40

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
De la Séance du ~~lundi~~ 8^{me} 1818.

CUVIER (9.)

LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

EN exécution du décret du 10 mai 1808, portant création de bourses, trois quarts de bourses et demi-bourses, à la charge des communes;

Vu l'article 53 du décret du 17 mars 1808, et l'article 3 du décret du 10 mai de la même année;

Vu les articles 5 et 17 du décret du 2 mai 1811;

Vu l'article 7 de l'ordonnance du Roi du 12 mars 1817, portant que les villes continueront à acquitter les bourses dont elles ont été chargées jusqu'à ce jour;

Vu également le résultat du concours qui a été ouvert dans la ville de Paris.

NUMÉRO
D'ORDRE.

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Langdorff (Lundi) —————— ué le 18-
Février 1803 à Toulouse —————— département de l'Orne et Garonne ——————
est nommé élève-boursier à trois quarts de Paris ——————
pour la ville de Toulouse au Collège royal de l'Orne quatre.

Signé ROYER-COLLARD.

LE COMMISSAIRE CHARGÉ DU SCEAU,



PAR LE PRÉSIDENT:

Le Secrétaire général, *Fontenoy*

